

Nancy, le 23 octobre 2017

PLAN D'URGENCE RCAD

Le 18 octobre dernier, une cheminote du CLD de Longueau a tenté de mettre fin à ses jours, CLD qui a déjà vécu un drame le 05 octobre dernier puisqu'un cheminot s'était donné la mort.

Ces dernières semaines, tous les indicateurs sont passés au rouge écarlate ! Les suicides ou tentatives de suicide se sont multipliés (8 en deux mois !). Si les causes de ces drames sont parfois multiples, comment ne pas s'interroger sur le lien avec le quotidien des cheminots sur leur lieu de travail ?

Ça suffit ! La CGT refuse de banaliser ces évènements insupportables !

Reçue en DCI le 9 octobre dernier, la CGT a de nouveau alerté la direction de l'ESV TGV Lorraine de la détérioration des conditions de travail générales des Cheminots ainsi que des problématiques particulières du RCAD de Nancy.

Comment croire la direction quand en même temps, elle nous annonce vouloir augmenter le cadre d'organisation au RCAD, tout en affirmant que personne ne veut des postes de télévendeur et en développant son partenariat avec un grand groupe international d'intérêt privé, ayant en autre comme client ORANGE...

Les origines du mal sont connues, les pressions liées aux objectifs, celles liées aux changements de métier, environnement professionnel stressant, plus de polyvalence donc une charge de travail augmentée, l'acquisition de connaissances métier supplémentaires non rémunérées, des parcours professionnels sans avenir, la mobilité imposée, sont autant de causes réelles du mal-être des cheminots et cheminotes et pour certains, le suicide est la seule échappatoire.

LA CGT EXIGE UN VERITABLE PLAN D'URGENCE :

- **L'arrêt des restructurations en cours ;**
- **Un retour d'expérience partagé sur les EIM et l'arrêt du détachement des cheminots dans ces structures et leur maintien dans leur établissement d'origine le temps que leur reclassement soit assuré ;**
- **Le renforcement des prérogatives des CHSCT sur les cas de souffrance au travail et le retour à des périmètres géographiques de proximité pour ces instances de manière que les cheminots en détresse puissent interpeller leurs représentants ;**
- **Un retour d'expérience partagé sur le rôle et le fonctionnement de l'éthique ;**
- **L'arrêt des sanctions disciplinaires comme outil de management, notamment les révocations et l'abrogation des modifications du fonctionnement des conseils de discipline, décidées unilatéralement par la Direction.**

ILS ONT LE POUVOIR, MAIS NOUS AVONS LE NOMBRE !